

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

- Présents** : Mme V.BONNI, Bourgmestre-présidente ;
Mme P.GARDIER, MM. S.MULLENDER, J-M. DELAVAL, Mme C.FAGNANT,
Echevins ;
Mme E.DUARTE, Directrice générale f.f.
- Excusés** : Mme S.WILLOT, Echevine ;
M. R.DECERF, Président du CPAS.

OBJET : Conseil communal - Fixation de l'ordre du jour

Le Collège communal,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Considérant que la situation des affaires communales requiert la convocation du Conseil communal ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

A R R E T E

le Conseil communal est convoqué pour la première fois à une séance qui se tiendra à la Maison communale, le 18 octobre 2022 à 20h00.

SEANCE PUBLIQUE

1. Correspondance et communications
2. Accueil extrascolaire : Convention de partenariat avec le Centre culturel
3. Enseignement : Projets d'établissements des écoles communales de Dison – Adoption
4. Environnement : Commune Zéro Déchet - Notification 2023
5. Environnement : Commune Zéro Déchet - Mandat Intradel 2023
6. Finances : Compte communal 2021 – Arrêt
7. Finances : Subventions 2021 - Rapport sur la délégation
8. Finances : Budget 2022 - Modifications budgétaires n° 2
9. Finances : Taxes et redevances - Taxe additionnelle au précompte immobilier - Exercices 2023 et 2024
10. Finances : Taxes et redevances - Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Exercices 2023 et 2024
11. Location des salles communales : Règlement - Modification – Adoption
12. Personnel communal : Régime de pension complémentaire pour le personnel contractuel - Adhésion à la Centrale d'achat du Service fédéral des Pensions
13. Rue Ferme du Curé : Constat de création d'une voirie communale
14. Rue Ferme du Curé : Procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique
15. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 19 septembre 2022 - Approbation

HUIS-CLOS

16. Personnel communal : Convention de mise à disposition d'un étudiant sur base de l'article 144bis de la Nouvelle Loi communale - ASBL Havre SAC – Modification
17. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'un Directeur à partir du 16.08.2022 à l'école Heureuse – Ratification
18. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une Directrice à partir du 16.08.2022 à l'école du Husquet – Ratification
19. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 29.08.2022 dans les écoles communales disonaises – Ratification
20. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 29.08.2022 dans les écoles communales disonaises – Ratification

21. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 29.08.2022 à l'école Luc Hommel et du Centre – Ratification
22. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 29.08.2022 à l'école du Centre – Ratification
23. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 29.08.2022 à l'école du Centre – Ratification
24. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 29.08.2022 à l'école du Centre – Ratification
25. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 29.08.2022 dans le groupe scolaire de l'école Luc Hommel – Ratification
26. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 29.08.2022 à l'école de Fonds-de-Loup – Ratification
27. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 29.08.2022 à l'école de Fonds-de-Loup, de Neufmoulin, du Centre et Luc Hommel – Ratification
28. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 29.08.2022 à l'école Heureuse – Ratification
29. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 08.09.2022 à l'école Heureuse – Ratification
30. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 29.08.2022 à l'école Heureuse – Ratification
31. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 29.08.2022 dans les écoles communales disonaises – Ratification
32. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 29.08.2022 dans les écoles communales disonaises – Ratification
33. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 29.08.2022 à l'école de Fonds-de-Loup – Ratification
34. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 29.08.2022 à l'école de Renoupré – Ratification
35. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 29.08.2022 à l'école du Husquet et Heureuse – Ratification
36. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 29.08.2022 à l'école du Husquet- Ratification
37. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 13.09.2022 à l'école du Centre- Ratification
38. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 29.08.2022 à l'école du Centre – Ratification
39. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 07.09.2022 à l'école du Centre – Ratification
40. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'un instituteur primaire à partir du 12.09.2022 à l'école du Centre – Ratification
41. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'un maître d'éducation physique à partir du 29.08.2022 à l'école Luc Hommel, Heureuse, de Fonds-de-Loup et de Neufmoulin – Ratification
42. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'un maître d'éducation physique à partir du 12.09.2022 à l'école du Centre – Ratification
43. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'un maître d'éducation physique à partir du 29.08.2022 à l'école du Centre – Ratification
44. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse d'éducation physique à partir du 29.08.2022 à l'école Luc Hommel et de Fonds-de-Loup – Ratification
45. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse d'éducation physique à partir du 29.08.2022 à l'école Luc Hommel – Ratification
46. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse d'éducation physique à partir du 29.08.2022 dans les écoles communales disonaises – Ratification
47. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'un maître de psychomotricité à partir du 29.08 à l'école de Neufmoulin – Ratification
48. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de psychomotricité à partir du 29.08.2022 dans le groupe scolaire de l'école du Centre – Ratification
49. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de psychomotricité à partir du 31.03.2022 à l'école Luc Hommel – Ratification
50. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'un maître de langue moderne à partir du 29.08.2022 à l'école de Fonds-de-Loup – Ratification
51. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de langue moderne à partir du 29.08.2022 à l'école Luc Hommel et de Fonds-de-Loup – Ratification
52. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de langue moderne à partir du 29.08.2022 dans les écoles communales disonaises – Ratification
53. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de langue moderne à partir du 29.08.2022 dans les écoles communales disonaises – Ratification
54. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de religion catholique à partir du 29.08.2022 à l'école du Centre – Ratification
55. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de religion catholique à partir du 07.09.2022 dans les écoles communales disonaises – Ratification
56. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de morale à partir du 29.08.2022 à l'école de Fonds-de-Loup et Heureuse – Ratification

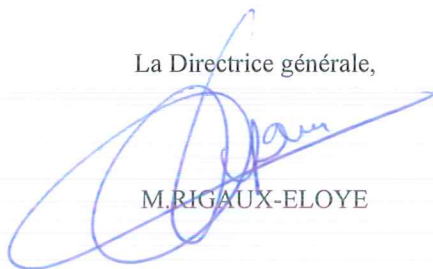
57. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de morale et de philosophie et citoyenneté à partir du 29.08.2022 dans les écoles communales disonaises – Ratification
58. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de philosophie et citoyenneté à partir du 29.08.2022 dans les écoles communales disonaises - Ratification

Par le Collège,

La Secrétaire,
(s)E.DUARTE

La Présidente,
(s)V.BONNI

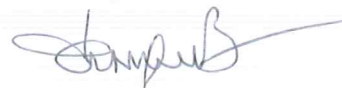
La Directrice générale,


M.RIGAUX-ELOYE

Pour extrait conforme,



La Bourgmestre,


V. BONNI